Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 029-212901722-20260326-202611-DE

COMMUNE de PLOMODIERN

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Présents : 19
Votants : 19

L'an deux mil vingt-six, le 22 Mars à dix heures, le Conseil Municipal de la commune de PLOMODIERN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joël BLAIZE, Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : 17 Mars 2026

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :
Laure-Anne KÉRISIT, Gilles FÉREC, Dominique MIGNON, Alain PLAUD, Corinne FLOC'H, Alain JOLEC, Nicole BOURHIS, Patrick PHILIPPE, Anne-Laure MEUDEC, Philippe PLOUZENNEC, Marine HILLION, Damien LE BRIS, Estelle ALLAIN, Fabrice MARCHADOUR, Nathalie JAVELLE, Gwladys GOUDON, Eddy DEBIEU, Amélie THÉBAULT.

Secrétaire de séance : Laure-Anne KÉRISIT

2026-11
Election des adjoints

Sous la présidence de Monsieur BLAIZE Joël, réélu Maire, le Conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.
Les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT).

Une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au Maire a été proposée.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	19
Nombre de suffrages blancs	2
Nombre de suffrages nuls	1
Nombre de suffrages exprimés	16
Majorité absolue	10

- **Proclamation de l'élections des adjoints**

Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 029-212901722-20260326-202611-DE

Sont proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste proposée par Monsieur Joël BLAIZE.

Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent sur la feuille de proclamation

1er Adjoint : Monsieur Gilles FÉREC, délégation finances et conseiller communautaire

2ème Adjoint : Madame Nicole BOURHIS, délégations CCAS, écoles et associations

3ème Adjoint : Monsieur Philippe PLOUZENNEC, délégation bâtiments communaux et sécurité.

4ème Adjoint : Madame Corinne FLOC'H, délégation communication et cadre de vie

5ème Adjoint : Monsieur Alain PLAUD, délégation suivi grands projets et marché hebdomadaire.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE LA SECRETAIRE

Joël BLAIZE Laure-Anne KÉRISIT